



HAL
open science

Évolution des corrélations cumulatives : entre coordination et subordination

Nicolas Guilliot

► To cite this version:

Nicolas Guilliot. Évolution des corrélations cumulatives : entre coordination et subordination. Mathieu Goux; Pascale Mounier. La corrélation en diachronie longue (1450-1800). Phrase, texte et discours, Honoré Champion, 2023, Linguistique Historique, 978-2-7453-5945-2. <hal-04624823>

HAL Id: hal-04624823

<https://hal.science/hal-04624823v1>

Submitted on 26 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

ÉVOLUTION DES CORRÉLATIONS CUMULATIVES : ENTRE COORDINATION ET SUBORDINATION

NICOLAS GUILLIOT

nicolas.guilliot@u-bordeaux-montaigne.fr

CLLE Montaigne (UMR5263)

Notre étude s'intéresse aux constructions corrélatives que nous qualifions de « cumulatives » ou « additives », dans le sens où elles sont assimilables à un « ET » conjonctif au sens logique du terme, avec un opérateur logique de type \wedge ou \oplus ¹. Ce type de constructions sied très bien à cet ouvrage dont l'objectif est de mieux définir les limites de la corrélation dans les grammaires des langues, à la lumière d'une étude diachronique sur les constructions corrélatives. L'expression du cumul entre deux entités A et B (référentielles, événementielles...) s'opère suivant des formes grammaticales caractéristiques de la coordination (cf. les schémas corrélatifs *non (tant) seulement A, mais B*, ou encore *et A et B*), d'une part, et de la subordination (cf. les schémas corrélatifs basés sur la comparaison *aussi bien A que B*, ou encore *autant A que B*), d'autre part. A partir de ce constat, les objectifs de ce chapitre sont les suivants. Dans une première partie, il s'agit de préciser les problèmes théoriques posés par ces constructions, qui dépassent la simple intégration de la dimension corrélatrice de ces structures. Dans un second temps, nous proposons de nourrir la réflexion sur cet ensemble de constructions à partir d'une première étude diachronique, en déclinant deux sources indicatives. La première source permettant de mieux comprendre l'émergence de chacune de ces constructions concerne la plateforme numérique des Classiques Garnier, avec les dictionnaires associés à la période sur laquelle se concentre cet ouvrage, à savoir entre 1450 et 1800, ainsi qu'une consultation des grammaires de la période considérée. Notre étude s'appuie enfin sur une première comparaison de ces constructions à partir du corpus Frantext. Malgré un certain nombre de problèmes méthodologiques que nous avons pu recenser quant à cette étude, les résultats obtenus s'avèrent néanmoins instructifs sur quelques points, en donnant un aperçu de l'évolution de certains de ces schèmes corrélatifs.

1. CORRÉLATION CUMULATIVE : ENJEUX THÉORIQUES EN SYNTAXE

Bien que notre étude s'intéresse à l'évolution de certaines constructions que nous qualifions de « corrélations cumulatives », le point de départ n'est pas diachronique, mais relève avant tout d'un enjeu important associé à la théorie linguistique, plus précisément en syntaxe des langues. Comme le présente cet ouvrage, la question de la place de la corrélation dans la théorisation de toute grammaire n'est pas sans poser problème, en particulier parce que les structures corrélatives tendent à interroger certaines distinctions syntaxiques bien connues, telles la dichotomie entre subordination et coordination. De ce point de vue, les constructions corrélatives qui nous intéressent illustrent bien cette tension, avec deux grandes classes de structures cumulatives : à base coordinative, avec les cas *non (tant) seulement A, mais B* ainsi que *et A et B*, ou à base comparative, comme *aussi bien A que B*, ou encore *autant A que B*². Nous donnons ci-après quatre exemples inventés avec un même contexte, afin d'illustrer la proximité de ces formes a priori :

(1) *Nicolas a parlé...*

a) *non seulement avec Corinne mais aussi avec Arnaud.*

b) *et avec Corinne et avec Arnaud.*

¹ Ces opérateurs logiques sont définis plus en détail en section 1.2.2.

² Nous limitons notre étude à quelques cas qui suffisent à illustrer la diversité des formes et de leur évolution, excluant ainsi les constructions telles que *ni...ni* ou encore *soit...soit* qui ont, par ailleurs, déjà donné lieu à un certain nombre de travaux dans une perspective diachronique (voir Badiou-Monferran, Claire (2004) « Négation et coordination en français classique : le morphème *ni* dans tous ses états », *Langue française* 143 : pp.69-92, ou encore Mouret, François (2013) « Sur la notion de corrélateur », dans *La corrélation : aspects syntaxiques et sémantiques*, collection *Recherches et rencontres*, vol. 32, Genève : Droz).

- c) *aussi bien* avec Corinne *qu'*avec Arnaud.
- d) *autant* avec Corinne *qu'*avec Arnaud.

Cette étude comparative sur quelques formes de corrélations cumulatives permet de bien caractériser ce qui fait l'essence de la corrélation, en faisant abstraction (autant que possible) du mécanisme proprement structural dans lequel elle peut s'insérer.

1.1. POSITIONNEMENT THÉORIQUE SUR LA CORRÉLATION (CUMULATIVE)

Si cet article n'a bien sûr pas pour but de redéfinir exhaustivement le concept de corrélation dans la grammaire, il nous semble essentiel de bien de clarifier notre positionnement théorique sur cette notion, en rapport avec certains concepts en lien avec la syntaxe, tels que la parataxe, l'hypotaxe, la portée syntaxique ou encore l'intégration syntaxique.

Même si les limites de la corrélation restent encore assez floues, les travaux de Suzanne Allaire, de Claude Muller, ou encore d'Audrey Roig s'accordent au moins sur le fait qu'il s'agit d'un cas de dépendance, voire d'interdépendance, qui génère une relation entre deux contenus propositionnels³. Comme l'a déjà bien observé Gilles Corminbœuf, le problème des limites de ce phénomène, à savoir quelle construction peut être qualifiée de corrélatrice ou non, tient dans les niveaux possibles où la dépendance ou l'interdépendance peut se situer, et donc les marques linguistiques de la corrélation que l'on qualifie généralement de corrélat⁴. Selon nous, cette dépendance entre deux contenus propositionnels peut être déclenchée par des indices très variables, se situant au niveau morphologique/lexical, prosodique/intonatif, syntaxique, sémantique (logique), ou discursif, voire le plus souvent une combinaison de ces différents niveaux. Nous donnons ci-après, pour illustrer notre propos, quelques exemples de constructions qui entrent dans la définition de structure corrélatrice au sens très large du terme :

- marquage morphologique, prosodique, et logique

(2) *Je serais riche, je serais président.*

L'exemple (2) illustre un cas de construction conditionnelle qui, par essence, pose une dépendance grammaticale et logique entre deux propositions P1 et P2 telle que P1 implique P2. La dépendance logique se matérialise donc grammaticalement par l'utilisation du mode conditionnel, ainsi que par un marquage intonatif particulier, à savoir un contour continuatif, qui renforce la dépendance entre les deux contenus propositionnels ;

- marquage morphologique/lexical, et logique

(3) *Plus mon fils mange, plus il a faim.*

La corrélation dans l'exemple (3) se matérialise cette fois lexicalement, par l'utilisation des corrélat^s *plus...plus*. Bien sûr, cette construction induit également une condition, et donc une implication telle que P1 (*mon fils mange plus*) implique P2 (*mon fils a plus faim*) ;

- marquage lexical, syntaxique, et logique

(4) *Si j'étais riche, (alors) je serais président.*

Nous qualifions l'exemple (4) de corrélation avec marquage avant tout lexical et syntaxique. D'une part, le sens même de l'expression lexicale *si* introduit une implication logique entre deux propositions qui sont alors requises pour la complétude de la phrase. De plus, nous suivons ici la conception de Pierre Le

³ Allaire, Suzanne (1982) *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français moderne*, Thèse de doctorat, Villeneuve d'Ascq, Atelier de reproduction des thèses de l'Université Lille 3 ; Muller, Claude (1996) *La Subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, Armand Colin ; Roig, Audrey (2015) *La corrélation en français : étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier.

⁴ Corminbœuf, Gilles (2013) « Corrélation et rection », dans *La corrélation : aspects syntaxiques et sémantiques*, collection *Recherches et rencontres*, vol. 32, Genève : Droz.

Goffic dans ce même ouvrage, en reprenant l'idée que la corrélation est à la source de la subordination, et qu'en ce sens, la subordination et l'intégration syntaxique présentes dans cette construction conditionnelle ne sont que la matérialisation syntaxique ultime de la corrélation exprimée entre les deux propositions. En ce sens, la subordination n'est qu'une des expressions possibles de la corrélation. Cette matérialisation syntaxique est d'autant plus probable qu'elle est associée à une interdépendance logique telle que la condition/l'implication, ou encore la comparaison ;

– marquage lexical et discursif/argumentatif

(5) *Tout d'abord, je serai riche. Ensuite, je serai président.*

(6) *Premièrement, je serai riche. Deuxièmement, je serai président.*

Pour ce type d'exemple, l'interdépendance s'appuie sur des corrélats lexicaux à valeur argumentative. Contrairement aux exemples précédents, le lien entre les deux contenus propositionnels ne repose plus sur un opérateur logique telle que l'implication ou la comparaison, mais simplement sur un enchaînement argumentatif.

L'ensemble des constructions considérées comme corrélatives pose la question de la complétude d'une suite linguistique. Plus précisément, à partir des exemples considérés ci-avant, il convient ici de distinguer deux niveaux de complétude : un niveau syntaxique qui repose sur la saillance de l'unité *phrase* comme un assemblage linguistique complet avec un premier niveau d'autonomie, et un niveau discursif et argumentatif qui ajoute une dimension énonciative à cette complétude⁵. Les constructions corrélatives opèrent clairement sur ces deux niveaux de complétude, et c'est justement ce qui explique que la corrélation et les schèmes corrélatifs dépassent clairement les notions de subordination (généralement associée à celles d'hypotaxe et d'intégration syntaxique), de coordination (généralement associée à celle de parataxe), et même de phrase, sans toutefois les remettre en question. Ces dernières notions demeurent en effet des concepts syntaxiques utiles et motivés par ailleurs, la portée syntaxique ayant parfois des conséquences importantes sur l'interprétation, en témoigne le contraste suivant :

(7) a. *Hippolyte n'a pas crié, car il avait peur.* (coord., et parataxe)

b. *Hippolyte n'a pas crié, parce qu'il avait peur.* (sub., et parataxe)

c. *Hippolyte n'a pas crié parce qu'il avait peur, mais parce qu'il avait mal.* (sub., et hypotaxe)

Ce contraste suffit à montrer que la frontière entre coordination et subordination est elle-même très fine. Il n'est donc pas surprenant que la corrélation puisse opérer sur ces deux niveaux. Plus précisément, le contraste observé montre le rôle crucial que jouerait la prosodie ou la phrasé pour distinguer hypotaxe (enchaînement et intégration syntaxique de la subordonnée circonstancielle en (7)c) et parataxe (pause prosodique induisant une relation paratactique de la subordonnée circonstancielle en (7)b). Cette observation n'est pas nouvelle puisqu'on la trouve déjà indirectement chez Gérard Antoine, reprenant Charles Bally, qui rapproche la coordination et l'épexégèse, en les distinguant de l'intégration syntaxique, suivant la présence ou non d'une pause interne⁶ :

(8) Épexégèse [et parataxe] : *Venez chez moi demain, à 5 heures.*

Intégration syntaxique [et hypotaxe] : *Venez chez moi demain à 5 heures.*

Plus généralement, pour mettre en avant la notion de complétude associée à la corrélation, nous proposons ici d'aborder cette notion dans une perspective plus cognitive, dynamique et linéaire, en partant du principe que toute forme de corrélation est associée à un réflexe cognitif, une association entre deux marqueurs, ou plutôt entre un marqueur et une requête pour un autre élément permettant de

⁵ Même si l'utilisation de la notion de *phrase* peut paraître anachronique pour cette étude diachronique, elle n'en est pas moins pertinente, selon nous, pour pouvoir comparer des observations sur un temps long, à partir d'une même approche grammaticale, incluant même le français contemporain.

⁶ Antoine, Gérard (1958-1962) *La Coordination en français*, Paris, d'Artrey [édition 1996, Caen Minard] ; Bally, Charles (1944) *Linguistique générale et linguistique française*, Genève, 2^e édition.

compléter la phrase ou l'énoncé, comme une forme de projection dans le sens défini Peter Auer⁷. Ainsi, tout cas de corrélation est assimilable à un effet d'anticipation grammaticale. Par anticipation grammaticale, j'entends ici tout indice permettant de prédire la suite de la phrase et de l'énoncé, que cet indice soit lexical, morphosyntaxique (requête pour une unité syntaxique particulière), prosodique (contour intonatif dit continuatif induisant une suite), sémantique (requête pour une entité permettant de compléter l'énoncé logique)⁸. Dans cette perspective, les deux niveaux de complétude prennent tout leur sens, le premier permettant de renvoyer à toutes les requêtes nécessaires à la saturation de la phrase, le second étant associé à l'échelle argumentative. Car force est de constater que certains marqueurs de corrélation dépassent largement le domaine de la phrase, comme en témoignent les cas tels que *d'une part... d'autre part...*, ou *premièrement...* Plus généralement, Denis Bouchard défend un modèle assez similaire de la grammaire, permettant d'intégrer la dimension dynamique du langage⁹. Il affirme ainsi :

An explanatory model of language must have a system that incrementally builds syntactic, semantic, and phonological structures in tandem, constantly checking that each step in the derivation produces a semantically and phonologically possible output.
Bouchard (2013, p.228)

« Un modèle explicatif du langage doit inclure un système qui construit de façon incrémentale et en parallèle les structures syntaxiques, sémantiques, et phonologiques, en s'assurant constamment que chaque étape de la dérivation produise un résultat sémantiquement et phonologiquement possible. »

Les corrélations cumulatives qui nous intéressent dans cet article entrent clairement dans le premier niveau de complétude, avec une interdépendance qui opère à l'intérieur même de la phrase. L'intérêt d'ajouter une perspective dynamique et linéaire nous semble pleinement justifié : il suffit par exemple de comparer les deux exemples suivants pour voir que les contraintes de complétude associées à la corrélation s'appliquent différemment suivant l'ordre des deux marqueurs corrélés :

(9) *Nicolas a parlé non seulement avec Corinne, mais aussi avec Arnaud.*

(10) *Nicolas n'a pas seulement parlé avec Corinne. Il a aussi parlé avec Arnaud.*

(11) *Nicolas a (aussi) parlé avec Arnaud, (et) non seulement avec Corinne.*

Plusieurs modèles de la grammaire permettent d'intégrer la dimension linéaire et temporelle au cœur du système grammatical. Nous nous appuyons ici sur la Syntaxe Dynamique développée par Ronnie Cann et Ruth Kempson entre autres, système incrémental permettant d'associer les règles statiques généralement posées dans les grammaires à des processus cognitifs, dynamiques et temporels¹⁰. Sans entrer dans le détail de ce type de modèle, nous présentons ici simplement une illustration du traitement de la coordination corrélatrice à partir d'un exemple¹¹ :

(12) *Joan offrira et... un livre à Laurence et une sucette à Nicolas.*

⁷ Auer, Peter (2002) « Projection in interaction and projection in grammar », dans *InList33*, Université de Bayreuth.

⁸ Guilliot, Nicolas (à paraître) *Enjeux théoriques en syntaxe : interfaces, cognition, et linéarité – Coordination et partage syntaxique*, collection Rivages Linguistiques, Presses Universitaires de Rennes.

⁹ Bouchard, Denis (2013) *The Nature and Origin of Language*, Oxford University Press.

¹⁰ Cann, Ronnie, Kempson, Ruth & Marten, Lutz (2005) *The Dynamics of Language, An Introduction*. Amsterdam: Elsevier Academic Press.

¹¹ Les symboles pertinents pour cette représentation sont les suivants : le signe « ? » correspond à une requête (un élément que l'on peut anticiper mais qui n'est pas encore fourni par la suite traitée), le signe « ◇ » renvoie à la position en cours de traitement, la notation « EVAL(Λ) » indique simplement la dimension interprétative associée à *et*, et la flèche symbolise une structure dite liée, *i.e.* une structure parallèle caractéristique de la parataxe.

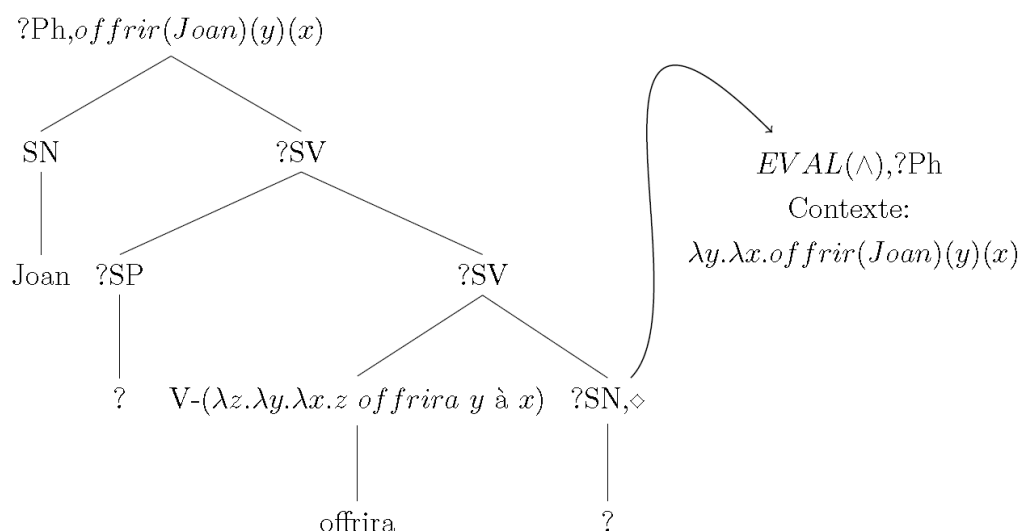


Figure 1. Représentation de l'exemple (12) en syntaxe dynamique

La représentation fournie ici est associée à l'étape où la première occurrence de la coordination est intégrée linéairement et participe ainsi à la structuration de l'énoncé complet. Elle permet de bien visualiser la formalisation de cette anticipation grammaticale. Le rôle de la première occurrence de *et* est de créer une structure dite liée caractéristique de la coordination en tant que structure paratactique, tout en précisant sur quoi vont porter les alternatives. Dans cette représentation, le contenu déjà traité fournit un contexte auquel il manque encore deux informations (variables x et y), matérialisées sous la forme de requêtes $?SN$ et $?SP$ associées au prédicat verbal *offrir*. L'anticipation grammaticale associée à cette première occurrence consiste donc en l'insertion de la structure liée avec la requête $?Ph$ qui va imposer la reconstruction d'un contenu propositionnel dans le second conjoint.

1.2. LA CORRÉLATION CUMULATIVE COMME UN ENSEMBLE HOMOGENÈNE ?

De par la diversité des formes étudiées dans cet article, il serait a priori sage de les considérer comme étant très différentes les unes des autres, puisqu'elles reposent sur des constructions syntaxiques distinctes. Cependant, une étude plus approfondie permet de faire apparaître une certaine homogénéité, non seulement sur le plan sémantique et discursif, mais également du point de vue des contraintes et propriétés syntaxiques qu'elles font apparaître¹².

1.2.1. CORRÉLATION CUMULATIVE, ELLIPSE, ET PARTAGE SYNTAXIQUE

Une première propriété qui s'applique à l'ensemble des corrélations cumulatives tient en la présence d'une forme d'ellipse dans les constructions considérées. En effet, si la corrélation consiste à envisager une interdépendance entre deux contenus propositionnels, ceci impose a minima de considérer deux contenus propositionnels distincts, et donc par extension l'hypothèse d'une forme d'ellipse permettant de reconstruire le contenu non-réalisé phonologiquement dans la seconde proposition. Nous utilisons la notion d'ellipse de façon très large, sans présupposer de la formalisation possible de cette forme d'ellipse. Nous illustrons ici cette notion avec un redoublement du contenu éliminé dans la seconde proposition.

¹² Nous ne remettons pas en cause le fait que ces constructions font également apparaître des nuances sémantiques et argumentatives importantes, et qui découlent directement du sens des marqueurs utilisés pour la corrélation. Très grossièrement, *autant A que B* exprime le quantitatif, *aussi bien A que B* le qualitatif, et *non seulement A mais B* ajoute une dimension scalaire et augmentative. Par ailleurs, *et A et B* révèle ce que Claire Badiou-Monferran appelle une neutralisation de la « hiérarchie dans l'équivalence ». De ce point de vue, seule la construction *non seulement A mais B* conserve ainsi une hiérarchie, de nature scalaire, augmentative et argumentative. Voir Badiou-Monferran, Claire (2002) « Coordonner : (qu') est-ce (qu') ajouter? », dans J. Authier et M.-C. Lala (éd.) *Figures d'ajout – phrase, texte, écriture*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 97-110.

(13) *Nicolas a parlé...*

- a) **non seulement** avec Corinne **mais** ~~fil a parlé~~ **aussi** avec Arnaud.
- b) **et** avec Corinne **et** ~~fil a parlé~~ avec Arnaud.
- c) **aussi bien** avec Corinne **qu'** ~~fil a parlé~~ avec Arnaud.
- d) **autant** avec Corinne **qu'** ~~fil a parlé~~ avec Arnaud.

On remarquera bien sûr que l'énoncé obtenu, avec la reconstruction littérale du contenu éliminé, n'est pas forcément grammatical, une propriété bien connue de l'ellipse.

La thèse de François Mouret et nos propres travaux ont déjà porté sur les cas de coordinations dites elliptiques¹³, car celles-ci posent des problèmes théoriques fondamentaux quant à la modélisation de la structure syntaxique et de la sémantique dite compositionnelle¹⁴. Plus particulièrement, la notion d'ellipse dans la coordination est généralement convoquée pour tous les cas de coordinations dites non-canoniques, ou coordinations de non-constituants. L'exemple suivant, avec une coordination simple (monsyndétique) ou corrélatrice (polysyndétique), illustre cette propriété bien connue de la coordination :

(14) *Gustave a lu un livre (et) de Claude Ponti hier, et de Stéphanie Blake ce matin.*

Les séquences *de Claude Ponti hier*, d'une part, et *de Stéphanie Blake ce matin*, d'autre part, ne constituent pas des unités syntaxiques, ni des unités de sens d'ailleurs, puisqu'aucune dépendance syntaxique et sémantique ne peut relier directement le complément du nom au circonstant de temps, d'où le recours à une reconstruction du contenu propositionnel et une coordination de syntagmes verbaux (SV) a minima, comme dans la représentation syntaxique ci-après :

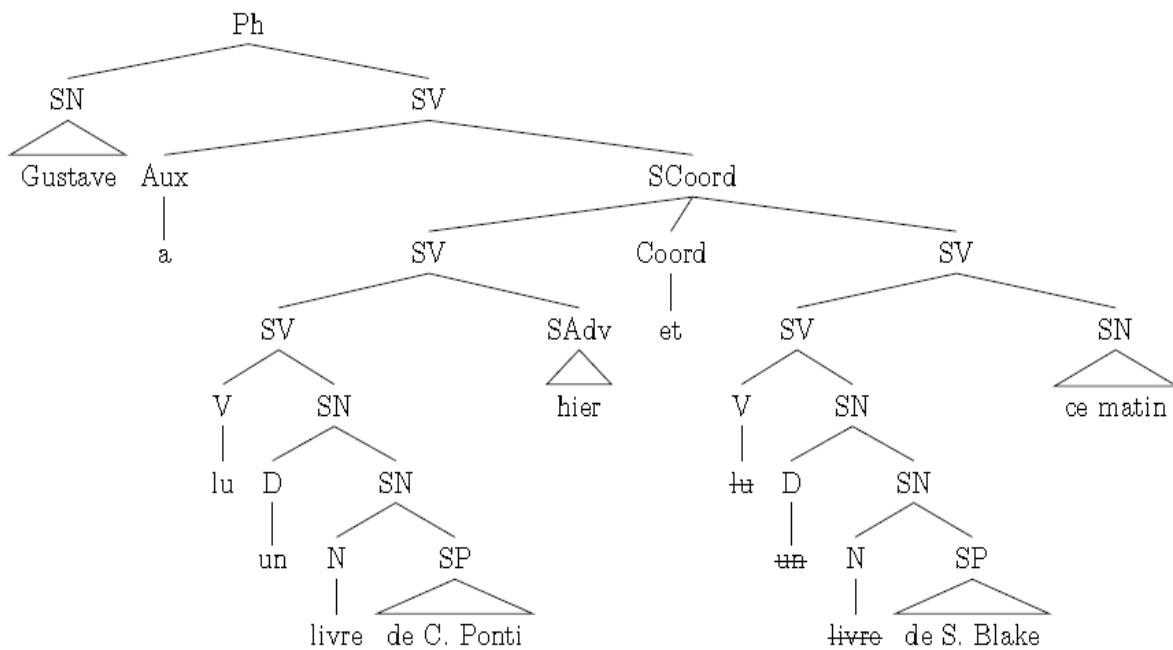


Figure 2. Représentation syntaxique de l'exemple (14)

¹³ Mouret, François (2007) *Grammaire des constructions coordonnées: coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain*, thèse de doctorat, Université Paris 7 ; Guillot, Nicolas (2019) *Structuration de la phrase: enjeux syntaxiques, sémantiques, prosodiques, et cognitifs*, mémoire inédit d'HDR, Université de Nantes ; Guillot, Nicolas (à paraître) *ibid.*

¹⁴ Par sémantique compositionnelle, nous entendons ici l'association généralement posée entre structure syntaxique et calcul de l'interprétation, à savoir l'idée que le sens d'un énoncé découle directement de son organisation syntaxique/structurale. Pour plus de détails, voir Heim, Irene & Kratzer, Angelika (1998) *Semantics in Generative Grammar*, Blackwell, Oxford, et Jacobson, Pauline (2014) *Compositional semantics: an introduction to syntax/semantics interface*, Oxford University Press, Oxford.

Comme nous l'avons déjà signalé dans nos travaux, confirmant les faits posés par François Mouret¹⁵, cette représentation devient alors très problématique pour les cas de coordination corrélatrice car la première occurrence de *et*, censée introduire la structure de coordination, n'apparaît pas linéairement dans la position prédite :

- (15) a. ***Et** Gustave a lu un livre de Claude Ponti hier, *et* de Stéphanie Blake ce matin.
- b. *Gustave a *et* lu un livre de Claude Ponti hier, **et** de Stéphanie Blake ce matin.
- c. Gustave a lu un livre **et** de Claude Ponti hier, *et* de Stéphanie Blake ce matin.

Si on admet assez logiquement que la première occurrence devrait initier la structure de coordination (SCoord) et que, par ailleurs, la coordination doit porter a minima sur des syntagmes verbaux (SV) voire sur des propositions (Ph), on aboutit alors à une prédiction contraire aux faits, puisque le premier *et* ne peut apparaître linéairement que devant le complément du nom¹⁶. Le fait important et qui concerne nos constructions corrélatrices est que chacune d'entre elles fait apparaître la même possibilité de pouvoir associer des séquences qui ne sont pas des syntagmes (constituants syntaxiques) ni des unités de sens. Comparez ainsi les exemples similaires suivants, mais avec les autres schémas corrélatifs :

- (16) a) Gustave a lu un livre **non seulement** de C. Ponti hier, **mais aussi** de S. Blake ce matin.
- b) Gustave a lu un livre **et** de C. Ponti hier, **et** de S. Blake ce matin.
- c) Gustave a lu un livre **aussi bien** de C. Ponti hier **que** de S. Blake ce matin.
- d) Gustave a parlé **autant** d'un livre de C. Ponti hier **que** d'une BD de S. Blake ce matin.

Chacun des exemples en (16) confirme cette propriété générale des corrélations cumulatives. On remarquera également que les exemples choisis montrent que les corrélations cumulatives étudiées dans cet article ne sont clairement pas non plus librement interchangeables, confirmant ainsi certaines propriétés sémantiques qui les distinguent. En particulier, la corrélation *autant A que B* semble encore associée à une lecture quantitative avec une échelle de degré, d'où l'utilisation du prédicat verbal *parler* bien plus compatible que *lire* de ce point de vue¹⁷. Cette contrainte semble cependant nettement moins marquée pour le cas de *aussi bien A que B*, suggérant une grammaticalisation plus importante de cette dernière, dans le sens défini par Bernard Combettes, à savoir le mouvement d'unités lexicales (en l'occurrence, adverbiales) telles que *autant* ou *aussi bien* vers un niveau grammatical et fonctionnel¹⁸. Cette grammaticalisation s'accompagne en effet généralement d'un figement, à savoir la perte de certaines propriétés caractéristiques de la catégorie lexicale initiale.

1.2.2. CORRÉLATION CUMULATIVE ET LECTURE DISTRIBUTIVE (BOOLÉENNE)

Une autre propriété bien connue de la coordination corrélatrice et déjà soulignée par François Mouret concerne l'interprétation de la coordination¹⁹. Comparez ainsi les exemples suivants associés au prédicat *se rencontrer* forçant naturellement une lecture de groupe de son sujet. Le premier repose sur une coordination simple, le second sur une coordination corrélatrice, à redoublement :

- (17) Corinne et Arnaud se sont rencontrés au lycée.
- (18) #Et Corinne et Arnaud se sont rencontrés au lycée.

¹⁵ Mouret, François (2007) *ibid* ; Guillot, Nicolas (2019) *ibid* ; Guillot, Nicolas (à paraître) *ibid*.

¹⁶ Pour une solution à ce problème dans une perspective dynamique de la syntaxe, voir Guillot, Nicolas (2019) *ibid* et Guillot, Nicolas (à paraître) *ibid*.

¹⁷ Plus précisément, la phrase #Gustave a lu un livre *autant* de C. Ponti hier *que* de S. Blake ce matin semble sémantiquement dégradée, car il semble difficile de comparer quantitativement un livre de Ponti lu hier avec un livre de Blake lu ce matin. Autrement dit, c'est bien le trait quantitatif exprimé par *autant* qui joue un rôle ici, d'autant plus que ce trait quantitatif aurait tendance à porter plutôt sur le nombre de livres (*autant de livres de C. Ponti hier que de S. Blake ce matin*).

¹⁸ Combettes, Bernard (2013) « Aspects diachroniques du phénomène de figement », *Pratiques* (Linguistique, littérature, didactique), pp.159-160.

¹⁹ Mouret, François (2007) *ibid*.

L'exemple en (17), avec la présence du prédicat collectif *se rencontrer*, impose une lecture dite non-booléenne de la coordination (notée \oplus), qui permet d'obtenir cette lecture de groupe, la pluralité d'entités *Corinne \oplus Arnaud*, indispensable pour obtenir la lecture réciproque du prédicat. En (18), la coordination corrélatrice avec redoublement du *et* bloque manifestement cette lecture, et force l'interprétation dite booléenne ou logique de la coordination (notée \wedge), équivalente aux deux propositions sous-jacentes *Corinne s'est rencontrée au lycée \wedge Arnaud s'est rencontré au lycée*. On comprend alors l'incompatibilité sémantique entre coordination corrélatrice et prédicat collectif.

A partir de ce constat, il est intéressant de remarquer que, encore une fois, toutes les constructions corrélatrices considérées dans cet article partagent cette même propriété. Considérez ainsi les exemples suivants qui font apparaître la même incompatibilité :

(19) #*Non seulement Corinne mais aussi Arnaud se sont rencontrés au lycée.*

(20) #*Aussi bien Corinne qu'Arnaud se sont rencontrés au lycée.*

(21) #*Autant Corinne qu'Arnaud se sont rencontrés au lycée.*

Pour tous ces exemples, seule la lecture booléenne, propositionnelle, et distributive de la coordination est disponible. On notera que cette propriété est en phase avec la présence d'une ellipse dans ces énoncés, quelle qu'en soit la formalisation précise.

1.2.3. CORRÉLATION CUMULATIVE ET ACCORD

Une dernière propriété, morphosyntaxique celle-ci, se trouve être partagée par tous les cas de corrélations cumulatives. Il s'agit d'une certaine variabilité dans les contraintes d'accord dans certains contextes. Nous prenons ici l'exemple du sujet postverbal en français pour montrer qu'aussi bien la forme au singulier que la forme au pluriel semble (ou semblent !) pouvoir apparaître dans ce contexte :

(22) *A cette réunion \forall s'est exprimé / \forall se sont exprimés...*

e) ***non seulement le Président mais aussi le Premier Ministre.***

f) ***et le Président et le Premier Ministre.***

g) ***aussi bien le Président que le Premier Ministre.***

h) ***autant le Président que le Premier Ministre.***

Ce fait peut paraître anecdotique, mais il pose la question de la structure syntaxique envisagée pour ces structures, permettant de rendre compte de cette variabilité morphosyntaxique. Cette propriété est à mettre en regard avec le fait que les constructions corrélatrices cumulatives n'autorisent pas la lecture non-booléenne (additive, notée \oplus). Peu de travaux se sont employés à rendre compte de cette variabilité d'accord, mais cette dernière suggère a minima un certain parallèle dans les structures syntaxiques envisageables pour rendre compte des contraintes formelles d'accord morphosyntaxique²⁰.

1.3. MODÉLISER ET FORMALISER LA CORRÉLATION CUMULATIVE

Un certain nombre de faits observés dans la section précédente nous permettent de poser que la structure syntaxique sous-jacente est finalement assez homogène pour ces différents cas de corrélations cumulatives. En effet, le recours à une forme d'ellipse, l'absence de lecture non-booléenne, et les contraintes d'accord sont autant d'éléments qui invitent à envisager un certain parallélisme dans la structure syntaxique proposée pour ces constructions. De plus, cette homogénéité témoigne, selon nous, d'une forme de grammaticalisation de ces constructions, dont l'évolution fera l'objet de la section 2. Pour illustrer plus clairement ce mouvement d'unités lexicales vers un niveau plus grammatical, il suffit de considérer un contexte permettant de neutraliser le contexte environnant, en l'occurrence en position initiale de la proposition, comme dans les exemples suivants :

²⁰ On notera également que, dans un contexte de sujet préverbal, on privilégierait sans doute le pluriel pour ces structures, à l'exception de *non seulement A mais B* pour laquelle l'accord singulier semble tout aussi légitime.

- (23) a. *Et l'opposition et les syndicats doutent de l'efficacité du nouveau gouvernement.*
 b. *Non seulement l'opposition mais aussi les syndicats doutent de l'efficacité du gouvernement.*
 c. *Aussi bien l'opposition que les syndicats doutent de l'efficacité du gouvernement.*
 d. *Autant l'opposition que les syndicats doutent de l'efficacité du gouvernement.*

Ainsi, on peut supposer que si le recours aux tours comparatifs correspondait bien historiquement à des cas traditionnels de comparaison avec une unité lexicale en position adverbiale, un figement, dans le sens défini par Bernard Combettes²¹, s'est opéré, avec une perte de certaines propriétés caractéristiques de ces unités adverbiales, si bien que la dimension comparative s'y trouve partiellement voire totalement occultée.

De même pour les constructions coordonnées, on peut légitimement penser qu'un figement a émergé progressivement dans la grammaire du français. Ainsi, contrairement à la co-occurrence de *pas* et *seulement* qui ne donne pas lieu à une corrélation quelconque, la suite *non seulement* a développé une syntaxe particulière, couplée à une contrainte de corrélation (*i.e.* de complétude phrastique) qui n'apparaît pas dans le cas de *pas...seulement*.

La principale hypothèse que nous formulons dans cette section tient dans le fait qu'en dépit de la distinction entre subordination (tours comparatifs) et coordination, les structures syntaxiques obtenues ne sont pas si divergentes, notamment du fait de certains figements syntaxiques. Nous proposons ci-après un aperçu des représentations syntaxiques envisageables. La principale source d'homogénéité se trouve dans la présence d'une forme d'alternative et de contraste sur au moins une partie des contenus propositionnels mis en parallèle ou en comparaison.

Parmi les propriétés empiriques comparables entre ces constructions, nous ajoutons un élément particulièrement saillant et qui est souvent corrélé à la notion d'alternatives et de contraste, *i.e.* la présence d'une particule focale comme premier élément de la corrélation, associé à un foyer dans le sens défini par Henning Nølke dans son étude de la négation²². Cette propriété a déjà été observée par Janne B. Johannessen et Mark de Vries entre autres pour les structures corrélatives, en particulier pour les adverbes corrélatifs, d'une part, et la coordination corrélatrice, d'autre part²³. Cette propriété rejoint l'observation faite par Claire Badiou-Monferran dans la *Grande Grammaire Historique du Français* à propos de certains schémas corrélatifs issus du latin et que l'on trouve en ancien français²⁴, comme dans les tours suivants²⁵ :

- (24) a. **Entre Rembalt et Hamon de Galice / Les guierunt (Roland, v. 3073)**
 « Rembald et Hamon de Galice les guideront tous deux »
 b. **Ambure a l'arcevesque e a tut le covent (PontSaintMaxenceBecket, v. 5982)**
 « Aux deux, à l'archevêque et à tout le couvent »

Ainsi, chacune des constructions considérées partage la propriété de faire apparaître un premier corrélat qui joue le rôle de distributeur, et de particule focale associée à un foyer. Janne B. Johannessen et Mark de Vries proposent ainsi une position syntaxique fonctionnelle initiale à la construction coordonnée, généralement notée SDist.

Les cas de constructions cumulatives basées sur des structures comparatives peuvent sembler bien différentes, mais reposent finalement sur des objets similaires. La littérature sur la syntaxe des comparatives s'accorde également sur la présence d'une position syntaxique fonctionnelle, associée cette fois à la notion de degré, généralement notée SDeg (*cf.* entre autres les travaux de Rajesh Bhatt et

²¹ Combettes, Bernard (2013) *ibid.*

²² Nølke, Henning (1994) « Les lectures de *ne...pas* : éléments d'une explication modulaire », *Linx, hors-série n°5*, pp.223-234. Cette notion de foyer ne correspond pas nécessairement au focus/foyer de la phrase (par opposition au topique), à savoir l'information nouvelle de l'énoncé.

²³ Johannessen, Janne Bondi (2003) « The syntax of correlative adverbs », *Lingua 115*, pp.419-443; De Vries, Mark (2005) « Coordination and Syntactic Hierarchy », *Studia Linguistica 59*, pp.83-105.

²⁴ GGHF (2020) *Grande Grammaire Historique du Français*, de Gruyter.

²⁵ Dans la liste des constructions cumulatives, nous pourrions ainsi ajouter la forme *à la fois A et B*, en tout point comparable aux exemples en (24).

Roumánya Pancheva²⁶), tout comme sur le lien entre comparative et coordination, à travers la notion de coordination comparative développée par Wilfried Lechner²⁷.

Un dernier point important est soulevé par Janne B. Johannessén et Mark de Vries : le fait que le premier élément puisse, dans le cas des adverbes, également apparaître dans d'autres positions syntaxiques, compatibles avec leur nature adverbiale, et non pas obligatoirement en position initiale de la construction corrélatrice. Les exemples ci-après confirment cette propriété :

- (25) a) [Hippolyte a non seulement crié], mais [il a (également) eu peur].
 b) Hippolyte lit [des livres] aussi bien que [des BDs].
 c) Hippolyte a parlé [à Gustave] autant qu' [à Jean].

Les auteurs proposent ainsi d'établir un lien formel entre cette position adverbiale plus canonique et la position fonctionnelle initiale, en posant une montée optionnelle de cette particule focale dans la position initiale. A partir de ces observations, nous pouvons représenter les constructions cumulatives comme suit²⁸ :

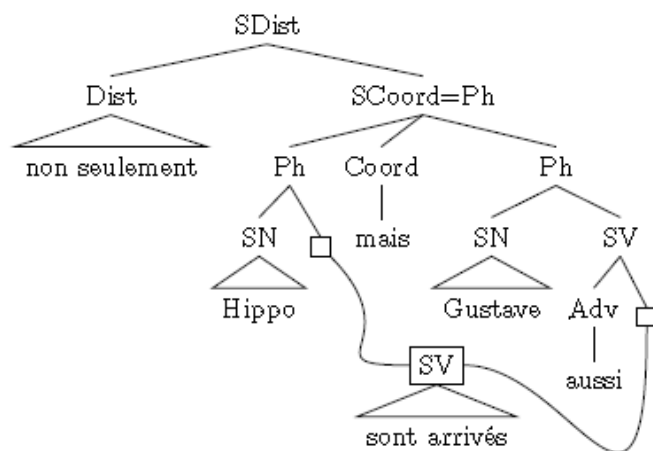
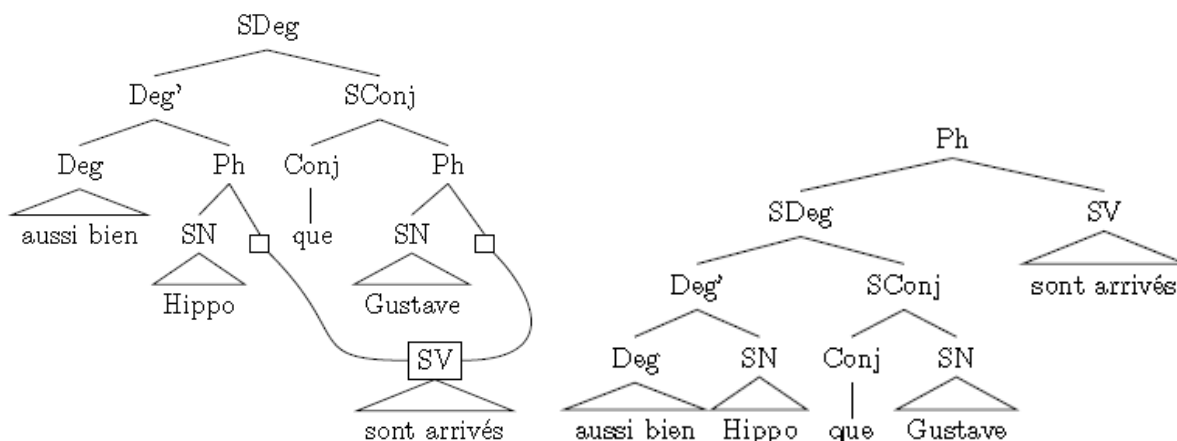


Figure 3. Représentation syntaxique de *non seulement...mais (aussi)*



²⁶ Bhatt, Rajesh, & Pancheva, Roumyana (2004) « Late merge of degree clauses », *Linguistic Inquiry* 34(3): pp.1-45.

²⁷ Lechner, Winfried (2001) « Reduced and Phrasal Comparatives », *Natural Language and Linguistic Theory* 19.4: pp.683-735.

²⁸ Nous représentons cette fois l'ellipse potentielle comme un partage syntaxique littéral entre les deux propositions, via la notion de dépendances multiples déjà présente dans Tesnière, Lucien (1959) *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Kinksiack, ou encore de multidominance développée par Wilder, Chris (1999) « Right-node raising and the LCA », dans Bird, Carnie, Haugen et Norquest, éditeurs : *Proceedings of WCCFL 18*. Cascadilla Press.

Figure 4. Représentations syntaxiques de *aussi bien...que / autant...que* (suivant la portée de la construction parallèle)

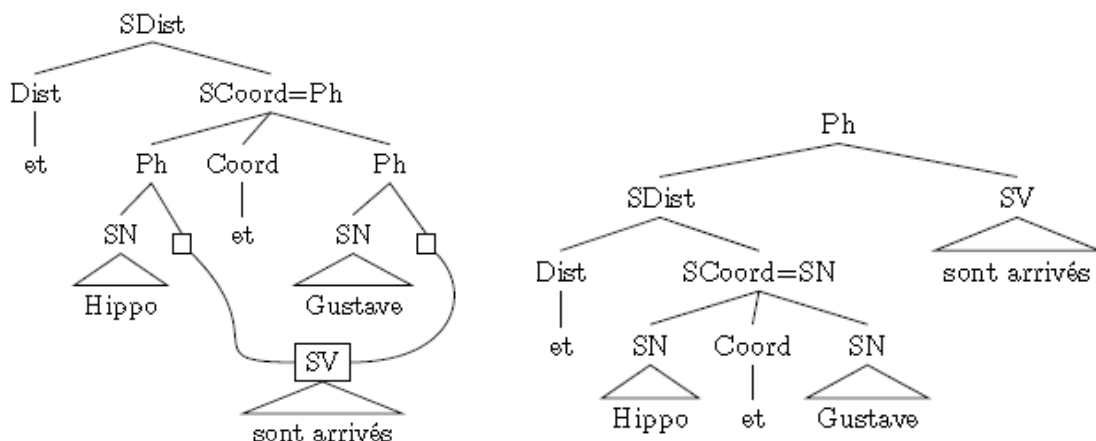


Figure 5. Représentations syntaxiques de *et...et* (suivant la portée de la construction parallèle)

Le schéma reste finalement assez homogène d'une construction à l'autre, tout en exprimant certaines spécificités de chacune des constructions. Ainsi, les notions de subordination et d'intégration syntaxique restent présentes pour les constructions à base comparative, avec l'adverbe de degré qui régit la proposition introduite par *que*. Par ailleurs, même si les représentations suggèrent un traitement très similaire entre les deux cas de coordination, il serait possible (et sans doute bienvenu) de mieux formaliser le caractère parenthétique de *non seulement...mais* (pause prosodique forte, et rôle essentiel de l'anaphore adverbiale *aussi/également/encore* assimilable à une forme d'ellipse dans le second conjoint). On remarquera enfin que chaque construction est déclinée suivant deux portées de la construction parallèle, à l'exception du cas *non seulement...mais*, où seule la coordination de deux propositions semble envisageable (du fait, entre autres, de la présence de l'adverbe anaphorique).

2. APERÇU DES CORRÉLATIONS CUMULATIVES ENTRE LE 15^E ET LE 20^E SIÈCLE

Afin de mieux cerner l'évolution de ces constructions cumulatives, notre étude combine deux sources : les dictionnaires et grammaires fournis par les Classiques Garnier numérique, d'une part, des recherches ciblées sur le corpus Frantext.

2.1. LA CORRÉLATION CUMULATIVE DANS LES DICTIONNAIRES ET GRAMMAIRES

Afin de pouvoir vérifier certaines des hypothèses quant à l'évolution de ces corrélations cumulatives, il nous a semblé utile de commencer par une recherche de ces formes dans les dictionnaires de la période considérée, à savoir du 15^{ème} au 18^{ème} siècle, associée à une consultation des grammaires. Cette première étude permet en effet de dresser un aperçu de l'évolution de ces formes dans la grammaire du français, en évaluant quand le schéma corrélatif a pu être reconnu dans ces dictionnaires. Notre étude se base exclusivement sur le corpus numérique fourni par les Classiques Garnier, avec en particulier les dictionnaires suivants :

- Estienne, 1549, dictionnaire françois-latin
- Huguet, 16^e, dictionnaire d'orthographe et de traduction
- Richelet, 1680, dictionnaire françois
- Furetière, 1690, dictionnaire universel
- Dictionnaires de l'Académie française, 1687 [Av.-Prem.3], 1694 [1^e éd.], 1718 [2^e éd.], 1740 [3^e éd.], 1762 [4^e éd.], 1798 [5^e éd.] ;

et les grammaires suivantes :

- Grand Corpus des grammaires françaises, remarques et traités sur la langue (14^e-17^e s.)
- Corpus des grammaires françaises du 17^e siècle
- Corpus des grammaires françaises de la Renaissance

De façon générale, il s'avère que l'on trouve assez peu de références aux schémas corrélatifs dans les dictionnaires, et encore moins dans les grammaires de la période considérée. Nous recensons ci-après une liste la plus exhaustive possible, avec une première interprétation pour chacune des constructions.

2.1.1. AUSSI BIEN... QUE

Le dictionnaire d'Estienne (1549) suggère déjà la présence dès le 16^e siècle du schéma corrélatif avec un sens cumulatif, avec notamment les exemples suivants :

*Aussi bien les bons que les mauvais.
Ils tuent les femmes aussi bien que les hommes.*

Le dictionnaire Richelet (1680) fournit, quant à lui, la définition suivante, qui confirme bien l'utilisation de ce schéma corrélatif dans un sens cumulatif, tout en posant l'existence de l'expression figée *aussi bien que*, comme une unité non-séparable :

Aussi-bien que: Conj. De même que.
Les hommes les plus-foibles aussi-bien que les héros ont fait voir que la mort n'est pas un mal.

Quant aux dictionnaires de l'Académie Française, les différentes éditions, depuis celle de 1687, fournissent les définitions suivantes :

Aussi bien, aussi bien que, aussi peu, aussi peu que: ont encore le mesme sens.
Aussi bien les bons que les mechants. Je le sçay aussi bien que vous

Aussi-bien : sert encore à rendre raison d'une proposition précédente.
Je ne veux point y aller; aussi-bien est-il trop tard. Je n'ay que faire de l'en prier; aussi-bien n'en fera-t-il rien.

Cette entrée nous permet d'ajouter un point de vigilance pour nos recherches dans le corpus Frantext, lié à la présence d'un autre usage de la forme *aussi bien* permettant d'exprimer un sens différent. Ce dernier est d'ailleurs confirmé par *La Grammaire française rapportée au langage du temps* d'Oudin (1640 ; 1^{ère} éd. 1632) :

Ains, est deuenue vieil depuis dix ans en çà ; ainçois, & ainçois que, font hors d'usage. Ainfi, attendu que: außi, außi bien ; außi que, n'a point de cours.

Par ailleurs, *L'éclaircissement de la langue française* de Palsgrave (1852 ; 1^{ère} éd. 1530) fournit une entrée permettant une première comparaison entre *aussi bien...que* et *tant/autant...que* :

As well as, AUSSI BIEN QUE, or AUSSI BIEN COMME, as vous faictes aussi bien qu'il est possible. But whan any wordes or a sentence come bytwene as well and the as folowyng, than for as well as, they saye, TANT QUE, or COMME, as tant villayns que gentilz hommes. Howe be it I fynde aussi bien and comme deuyded, as et prindrent les Cebrinois tout le bestail de la enuiron, aussi bien celluy des pasteurs comme celluy des aultres. But he might haue vsed tout and que, or comme, and sayd: tant celluy des pasteurs comme celluy des aultres.

Bothe, TANT and QUE, as bothe men and women: And AUSSI BIEN COMME, or QUE, as aussi bien hommes que femmes. And jay mys entre ses mayns tant mon honneur que ma vie, or aussi bien mon honneur comme ma vie. But for verbes joyned togyther in our tonge with bothe «and», and «as», I do bothe loue hym and trust him, they vse nat tant and que, but outhar AUSSI BIEN, and QUE, or COMME, or els double ET, as aussi bien layme je comme me fie en luy, or je layme et je me fie en luy

Ces remarques suggèrent un figement plus important de l'expression *aussi bien que*, assimilable à *comme* ou *tout comme*, qui serait donc plus difficilement séparable à cette période que l'expression *tant/autant...que*.

2.1.2. NON SEULEMENT...MAIS

Sans surprise, les différents dictionnaires recensent bien la présence de l'expression *non seulement*, et l'associent clairement à la corrélation avec la conjonction adversative *mais*, en témoignent les entrées suivantes :

Huguet (16^e)

Non seulement. Non seulement ne.

Et est necessaire... que tu non seulement soys injuste, mais encores que ne sembles de le estre.

Estienne (1549)

Non seulement les guerres de nostre pais, mais aussi celles des estranges

Non seulement il me semble que mes faicts sont aussi grans que ceulx des empereurs, mais aussi ma fortune

L'espandroye mon sang pour toy, non seulement mon argent.

Furetière (1690)

Non seulement: Adv. relatif et augmentatif.

Cela est non seulement vray, mais encore évident.

Cela est non seulement permis, mais encore commandé.

Académie française (1718)

Non seulement: Façon de parler adverbiale, qui est ordinairement suivie de la conjonction adversative.

Mais non seulement il n'est pas sçavant, mais il est tres ignorant.

Seul un usage de *non seulement*, issu d'Estienne (1549), apparaît sans la corrélation, et on notera la pertinence de la linéarité dans cet exemple, très proche de l'exemple (11) évoqué en section 1.1, la requête ou la projection associée à *non seulement* étant déjà satisfaite par l'occurrence de la première proposition.

Les grammaires mentionnent également la construction *non seulement...mais*, en faisant notamment écho à notre discussion sur les contraintes d'accord, que nous avons posées comme une des propriétés transversales aux différentes constructions cumulatives. On trouve ainsi dans l'*Essay d'une parfaite Grammaire de la langue françoise* de Chifflet (1659) :

Et en cette phrafe; *Non seulement ses honneurs & ses richesses, mais aussi sa vertu s'euanouït*: on ne peut pas dire, *s'euanouïrent*; à cause de cette barriere de la Conjonction aduerfatiue; *Mais aussi. Mais encore, Mais mefme.*

Cette grammaire insiste sur certaines différenciations à faire avec la coordination en *et*, en ce que cette dernière nécessite un accord au pluriel. Cette remarque rejoint le fait que *non seulement...mais* présente une rupture syntaxique forte qui permet de mieux isoler les deux contenus propositionnels.

2.1.3. AUTANT...QUE

De façon assez comparable à *aussi bien...que*, les références à *autant...que* dans les dictionnaires apparaissent sous deux formes, une forme figée non-séparable et une construction plus libre qui correspond plus à la construction cumulative recherchée. On trouve ainsi les entrées suivantes :

Huguet (16^e)

Autant que

Je demandois à la Fortune autant qu'autre chose l'ordre Sainct Michel, estant jeune: car c'estoit lors l'extreme marque d'honneur de la noblesse Françoise.

Furetière (1690)

Autant. adv. relatif qui sert à expliquer deux choses égales.

autant d'Athenes à Thebes, que de Thebes à Athenes.

Académie française (1718)

Autant bien que, autant mal que. Façons de parler adv. dont on se sert pour dire, Aussi bien, Aussi mal.
Il est autant bien à la Cour qu'on y puisse estre.

En ce qui concerne les grammaires de la période considérée, nous renvoyons ici à la comparaison de Palsgrave (1852 ; 1^{ère} éd. 1530) déjà présentée entre *aussi bien...que* et *autant/tant...que*, en ajoutant ici une autre entrée de la même grammaire :

As moche as, AUTANT QUE, as *jay fait autant que je vous ay promys*. And *autant comme*, whan other wordes come bytwene: as *autant en puissance et vigueur comme en beauté corporelle*.

Là encore, l'entrée *as much as* insiste sur la distinction entre *que* et *comme* pour légitimer la discontinuité de l'expression.

2.1.4. ET...ET

Si la plupart des dictionnaires de la période incluent bien une entrée pour la conjonction *et*, aucun d'entre eux ne fait la moindre référence à la coordination corrélatrice. Seul le dictionnaire de Richelet (1680) met en avant une contrainte plutôt stylistique pour expliquer la répétition de la conjonction, en parlant de « sorte de conjonctive qui ne doit pas être répétée que bien à propos ». Cette dimension stylistique semble confirmée par la *Grammaire méthodique* de De Vairasse d'Allais (1681), qui ajoute la remarque suivante :

la Conjonction (&) est souvent répétée avec élégance dans une même phrase, & alors elle signifie *auffi*.
Ce Prince est & sage & courageux: c'est à dire il est sage & courageux *auffi*.

Cette remarque rejoint celle d'Eric Bordas qui lui-même se base sur les travaux de Gérard Antoine²⁹ :

L'emploi d'une polysyndète [*et A et B*] dans un récit n'est pas neutre. Tout d'abord parce que la tournure a une histoire esthétique. Gérard Antoine a remarqué l'importance quantitative du tour dans la poésie du 12^e siècle. [...] de plus, l'emploi reste toujours, selon lui, « commandé par le vers », c'est-à-dire soumis à des exigences rythmiques et métriques. Bordas (2006, p.70)

2.2. LA CORRÉLATION CUMULATIVE DANS LE CORPUS FRANTEXT

L'objectif de la présente section est d'essayer de retracer plus précisément l'évolution de ces constructions corrélatrices, en identifiant certaines étapes dans leur émergence dans la grammaire du français. Les modélisations syntaxiques de ces constructions, ainsi que les premières observations sur les dictionnaires et grammaires de la période considérée, nous permettent de présenter quelques hypothèses pour guider notre recherche sur le corpus.

D'un point de vue transversal tout d'abord, chacune de ces constructions pose la question de la nature des unités mises en parallèle en surface, entre propositions, groupes nominaux, verbaux, prépositionnels, entre autres. De plus, trois de ces constructions mettent en jeu la présence d'une forme lexicale adverbiale (*seulement, aussi bien, autant*) dont on peut étudier un figement éventuel dans les tours cumulatifs, tel que suggéré en section 1.2.1.

Pour entrer un peu plus en détail, le cas de *non seulement A mais B* semble ainsi a priori se situer en continuité directe avec la suite *non solum A sed etiam B* présente en latin et privilégiant des unités propositionnelles en surface, mais une question se pose quant aux éventuelles occurrences de *non seulement* sans corrélation. La coordination corrélatrice *et...et* pose une autre question légitime quant à l'histoire de cette corrélation : la concurrence avec la forme monosyndétique.

En ce qui concerne les deux constructions associées à un tour comparatif (*aussi bien...que, autant...que*), on peut faire l'hypothèse que ces constructions ont peu à peu émergé à partir d'une

²⁹ Bordas, Eric (2006) « La polysyndète, fait de style *philosophique* dans *Louis Lambert ?* », dans *L'année Balzacienne* n°7, pp.67-81 ; Antoine, Gérard (1958-1962) *ibid.*

construction comparative classique où l'adverbe se trouvait bien régi par le prédicat verbal, comme dans les exemples ci-après :

(26) *je le sçay aussi-bien que vous.* Académie française (1694)

(27) *...et dont vous souffrez autant l'un que l'autre.* Frantext (1732)

Enfin, ces deux cas méritent également une étude sur le degré de séparabilité de la construction, car, même dans son utilisation actuelle, on trouve encore très couramment les formes *A autant que B*, ainsi que *A aussi bien que B*.

A partir de ces premières observations, force est de constater que notre étude de ces constructions sur Frantext s'avère être assez expérimentale, du fait de nombreuses difficultés méthodologiques liées aux expressions recherchées. Ainsi, seule une partie de ces pistes de recherche a pu être travaillée.

Tout d'abord, chacune des constructions cumulatives évoquées porte sur des unités discontinues dont les recherches sur le corpus sont particulièrement difficiles et périlleuses. Difficiles parce que les outils de recherche sur Frantext sont loin d'être optimaux. Périlleuses parce que, comme la section précédente l'a montré, ces expressions font apparaître des usages polyvalents qui sortent souvent du cadre de notre étude, à savoir l'usage proprement cumulatif. Plus précisément, nous recensons ci-après quelques difficultés pour chacune des expressions, liste non-exhaustive, mais qui suffit à illustrer la complexité de la tâche³⁰ :

Et...et

- comment exclure le *et* de relance ?

(28) *Hippolyte et Gustave et Jean...*

- pour le *et* initial, comment distinguer l'usage corrélatif du *et* discursif ?

(29) *Ilz estoient encoires plus de chincq mille. Et Jason et ses compaignons les poursievirent.* (1450)

- comment prendre en compte le genre discursif, en particulier la distinction prose/vers ?

Aussi bien...que

- comment exclure les usages « autonomes » de *aussi(-)bien*, éventuellement suivis d'un *que* non corrélatif (simple conjonction, ou pronom relatif) ?

(30) *Aussy bien faut-il qu' il les voye au prealable.* (1637)

- comment exclure les usages consécutifs de *aussi bien...que* ?

(31) *Nos adversaires répliquent qu'il entrelace aussi bien ces mots, que selon sa grâce indicible et invisible son dire s'accomplit.* (1560)

- comment limiter nos recherches quant à la fonction grammaticale des unités mises en contraste (cf. l'exemple ci-après, où *le corps* – le comparant – est en contraste avec le sujet – le comparé *l'esprit* – et non avec l'objet) ?

(32) *L' esprit a ses maladies, ses defauts et ses tares aussi bien que le corps.* (1601)

Autant...que

- comment exclure les usages autonomes de *autant* et *que* ?

(33) *j'aymerois aultant qu' il m' eust dict qu'il avoit besoing d' un oeuil* (1625)

- comment exclure l'expression *d'autant...que* ?

³⁰ Je remercie Claire Badiou-Monferran pour ses remarques pertinentes à ce sujet, qui m'ont permis d'ajouter certains éléments à cette liste déjà longue.

(34) *je çay la chose mieux que luy, et d'autant mieux que j'en suis tesmoin oculaire. (AF, 1718)*

Non seulement...mais

- comment distinguer la corrélation *non seulement...mais* des usages autonomes de *non seulement*, éventuellement suivis de la conjonction adversative ?

(35) *qui semblent estre mortelles a la vue, a l'odoremment, a l'oÿe, et non seulement au tat ou au goust (1372)*

Toutes ces difficultés nous ont amené à privilégier une étude plus qualitative au cas par cas, ainsi qu'une comparaison quantitative appliquée sur un ensemble plus restreint d'occurrences, permettant ainsi de limiter au mieux le « bruit » généré par nos recherches. Afin d'évaluer au mieux nos hypothèses tout en limitant les biais de la recherche automatisée, nous nous sommes concentré sur deux points pertinents. Le premier concerne le contexte environnant, en nous intéressant à deux contextes révélateurs : en position postverbale, pour évaluer le degré de dépendance de l'adverbe avec le verbe qui le régit ; en position initiale de phrase, pour évaluer le degré d'autonomie de l'expression.

La prise en compte de ce premier critère s'est avéré utile mais assez peu probant car il ne permettait notamment pas d'exclure aisément les autres usages des expressions concernées. Par exemple, en début de phrase, l'expression *aussi bien* va plus souvent renvoyer à un autre usage évoqué dans les dictionnaires, à savoir une lecture assimilable à *puisque* ou à *ainsi*. De plus, la variabilité dans l'ordre des mots de l'ancien français au français moderne ne permet pas aisément d'isoler les constructions cumulatives, en témoigne l'exemple déjà évoqué et tiré de Palsgrave (1852 ; 1^{ère} éd. 1530) :

(36) *Aussi bien layme je comme me fie en luy.*

Nous avons alors ajouté un second critère, bien plus restrictif, qui concerne le parallélisme des constructions recherchées, en nous limitant aux contrastes entre syntagmes nominaux ou assimilés : Noms Propres, suites Det-Nom (avec ou sans Adj). Le Tableau 1 donne ainsi un aperçu de l'utilisation des constructions corrélatives cumulatives du type *Cor1-SN-Cor2-SN*, à travers le nombre d'occurrences brutes³¹. Il est complété par le graphique 1 qui permet de visualiser l'évolution des principales constructions en fonction du nombre de textes fournis dans Frantext³². Pour inclure autant de données que possible, nous avons intégré les différentes formes que pourraient ou qu'auraient pu prendre ces constructions, comme la séparation de *non* et *seulement*, ou encore l'orthographe *aussi-bien* caractéristique des 17^e et 18^e siècles³³. Par ailleurs, afin de restreindre encore un peu plus les résultats et les rendre plus fiables, nous avons combiné les deux facteurs, en considérant ces mêmes occurrences de type *Cor1-SN-Cor2-SN*, mais uniquement en contexte initial de phrase qui garantit une autonomie totale des adverbes corrélatifs avec le prédicat verbal. Les résultats de cette seconde étude apparaissent respectivement dans le Tableau 2 et le Graphique 2, à l'exception de *et...et* car le contexte en initiale de phrase ne permet pas d'exclure le *et* discursif qui apparaît justement dans ce contexte.

³¹ Nous donnons ici un exemple de recherche sur Frantext pour obtenir ces résultats, en l'occurrence ici pour *aussi bien SN que SN* :

`([lemma="aussi"%c]) ([lemma="bien"%c]) ([pos="NP|DET"]) ([]{0,3}) ([lemma="que"%c]) ([pos="NP|DET"])`

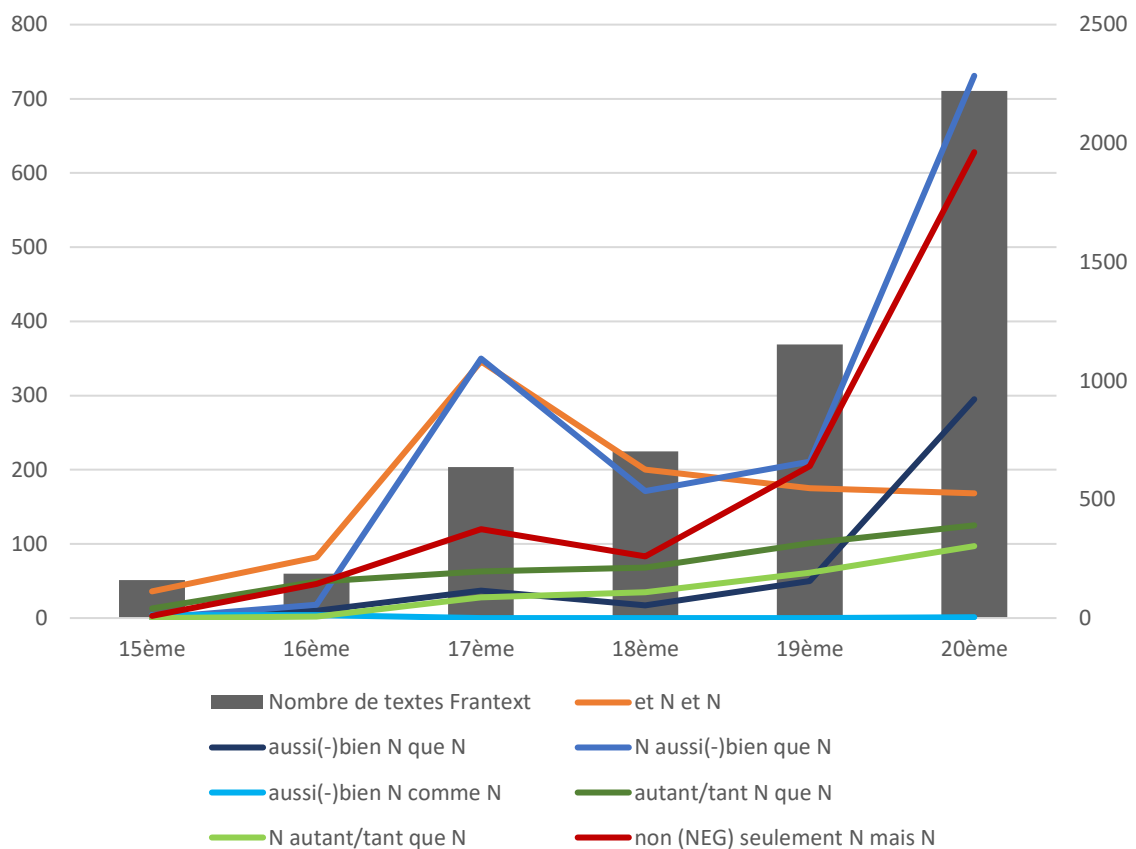
³² L'échelle de droite indique le nombre de textes dans Frantext correspondant aux barres dans le graphique, l'échelle de gauche indique le nombre d'occurrences correspondant aux lignes dans le graphique. Le nombre de textes est fourni à titre indicatif et ne peut fournir une base suffisante de comparaison d'un siècle à l'autre, le nombre de mots par texte pouvant être très variable.

³³ Pour limiter le « bruit » occasionné par les autres usages du *et* (*et* discursif et *et* de relance), nous avons restreint notre recherche au contexte postverbal, du type `[V-et-SN-et-SN]`. De même, les résultats initiaux sur la recherche de *(au)tant...que* étant très erratiques (innombrables erreurs d'étiquetage sur Frantext, entre autres), nous avons restreint cette recherche de deux façons : au contexte après une virgule pour *(au)tant SN que SN*, du type, et au contexte postverbal pour *SN-(au)tant que SN*, qui donnent des résultats très fiables. Ces adaptations rendent plus difficile la comparaison entre constructions, mais donnent des résultats bien plus fiables quant à l'évolution de chaque construction sur la période considérée.

	15 ^{ème}	16 ^{ème}	17 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ^{ème}
<i>et N et N</i>	36	82	346	200	175	168
<i>aussi(-)bien N que N</i>	1	10	37	17	50	295
<i>aussi(-)bien N comme N</i>	4	4	0	0	0	1
<i>N aussi(-)bien que N</i>	0	18	350	171	211	731
<i>autant/tant N que N</i>	13	49	63	68	101	125
<i>N autant/tant que N</i>	0	2	28	35	61	97
<i>autant/tant N comme N</i>	7	11	8	1	0	0
<i>non (NEG) seulement N mais N</i>	3	46	120	83	205	628
<i>non (NEG) N seulement mais N</i>	0	11	3	1	4	7
Nombre de textes Frantext	160	187	636	702	1152	2220

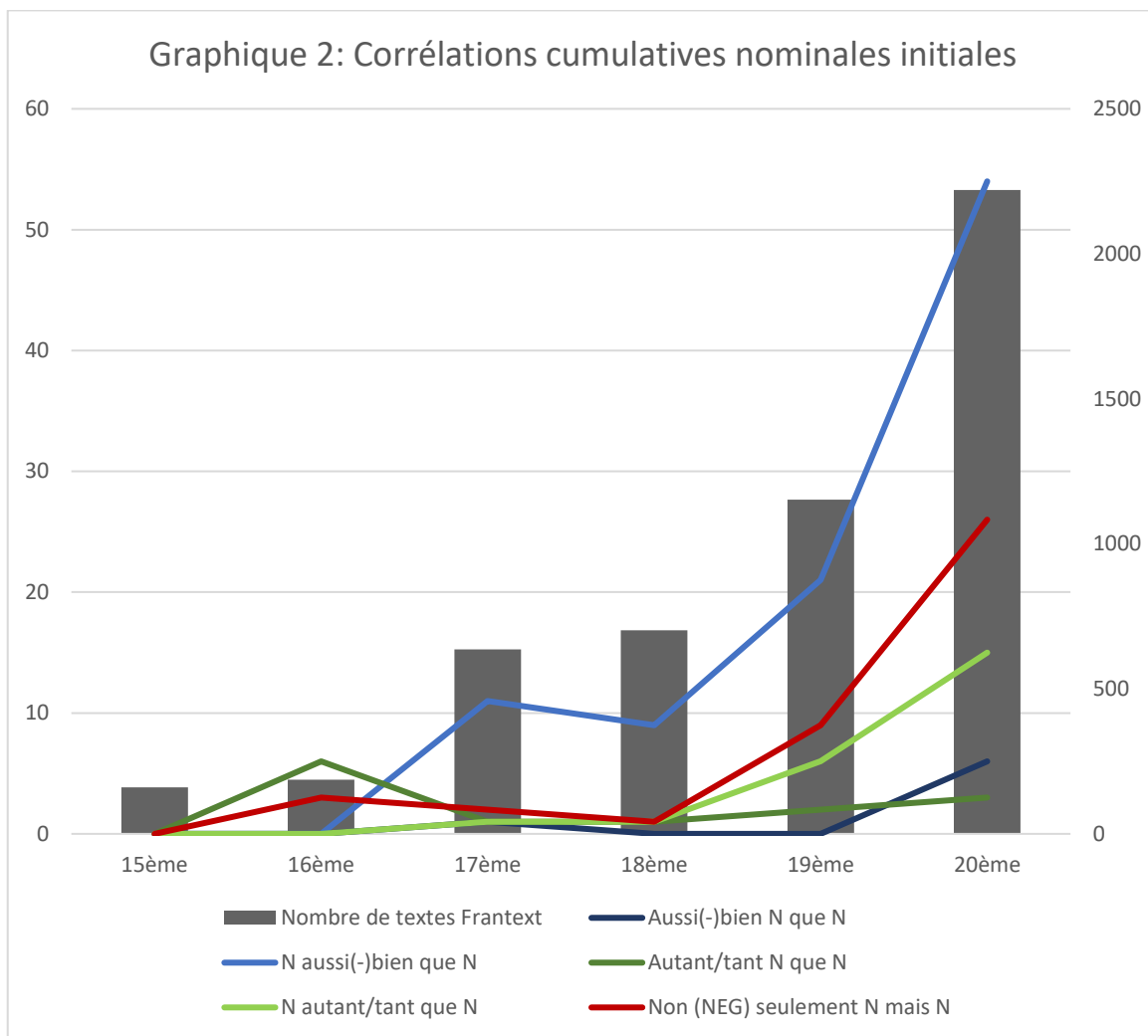
Tableau 1 : occurrences de type *Cor1-SN-Cor2-SN* (corrélations cumulatives nominales)

Graphique 1: Corrélations cumulatives nominales



	15 ^{ème}	16 ^{ème}	17 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ^{ème}
<i>Et N et N</i>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<i>Aussi(-)bien N que N</i>	0	0	1	0	0	6
<i>N aussi(-)bien que N</i>	0	0	11	9	21	54
<i>Autant/tant N que N</i>	0	6	1	1	2	3
<i>N autant/tant que N</i>	0	0	1	1	6	15
<i>Non (NEG) seulement N mais N</i>	0	3	2	1	9	26
<i>Non (NEG) N seulement mais N</i>	0	0	0	0	0	0
Nombre de textes Frantext	160	187	636	702	1152	2220

Tableau 2 : occurrences de type *Cor1-SN-Cor2-SN* en initiale de phrase



Le principal élément frappant sur le graphique 1 concerne la comparaison entre les occurrences de *et...et* en regard de celles des autres cas de corrélations. Les occurrences de *et...et* décrivent en effet une courbe tout à fait singulière par rapport aux autres, avec une baisse du nombre brut depuis le 17^e siècle, alors que tous les autres tours décrivent une courbe ascendante. Nous interprétons ces résultats généraux comme une diversification des moyens grammaticaux pour cumuler deux informations, ajoutée au fait que le redoublement de la coordination a connu une heure de gloire au 17^e siècle, comme le souligne d'ailleurs Gérard Antoine en renvoyant à des exemples de Corneille, Racine et Molière³⁴ :

Trop souvent le schème *et A et B* est demeuré l'armature toute trouvée d'un hémistiche, fâcheux corset où le vers laisse presque infailliblement sa grâce : il est encore supportable lorsqu'on ne le sent pas appelé par un *e* muet à élider, mais soutenu par l'énergie des mots ou du sentiment. [...] Quant à Voltaire, auteur tragique, on peut le soupçonner d'avoir jeté un nouveau et définitif discrédit sur ce tour à force d'y recourir pour "faire vers" et dans les formes les plus monotones. Antoine, Gérard (1958-1962, p.709-710)

Par ailleurs, certaines co-occurrences tendent à suggérer que le redoublement *et...et* n'était pas autant associé au marquage intensif (focalisant) qu'on lui attribue désormais. Gérard Antoine remarque ainsi la présence d'adverbes comme *molt* pour venir renforcer l'expression :

Quatre fois sur quinze, dans un fragment d'*Eneas*, le type [*et A et B*] est ainsi renforcé par *molt* (*Molt nos trova et forz et fierz*).

³⁴ Antoine, Gérard (1958-1962) *ibid.*

Un tel renforcement serait tout à fait impossible en français contemporain, justement parce que le schéma corrélatif *et...et* intègre déjà ce marquage intensif.

Pour résumer, l'évolution du nombre brut d'occurrences révèle que l'usage de *et...et* se serait donc restreint de par l'émergence des autres formes permettant certaines nuances sémantiques spécifiques par rapport au cumul, cette diversification aboutissant elle-même à une lecture plus marquée de cette construction, avec un marquage intensif.³⁵

A partir des résultats obtenus sur les deux études, nous observons également une très forte préférence pour l'unité continue *A aussi bien que B* par rapport à son équivalent discontinu *aussi bien A que B*³⁶, suggérant une forte ressemblance de la construction avec des formes telles que *A ainsi que B* ou encore *A tout comme B*. D'un point de vue plus qualitatif, les occurrences de *A aussi bien que B* révèlent des usages très divers dès le 16^e siècle, autonomes ou non par rapport au prédicat verbal, et avec un second terme (B) qui peut renvoyer aussi bien au sujet qu'à l'objet.

(37) a) *...la hardiesse aussi bien que la peur font tremousser nos membres. (1592)*

b) *Il fera ses besoignes de l'oriflamb aussi bien que les Romains de leurs ancilles. (1549)*

Le tour *aussi bien A que B*, avec l'adverbe en position initiale, révèle en revanche un usage presque exclusivement assimilable à la lecture cumulative recherchée, que la forme adverbiale soit potentiellement régie par un prédicat verbal ou non. Les très rares exceptions (7 occurrences relevées sur 410 en tout) renvoient alors à une lecture comparative, en témoignent les exemples en (38) où la construction cumulative est exclue :

(38) a) *Nous en pratiquerons aussi bien le mestier que la Mothe Massas (1654)*

b) *La salamandre est aussi bien un quadrupède que le crocodile. (1769)*

Par ailleurs, l'ensemble des occurrences de *aussi bien A que B* renforce également le poids du contraste et des alternatives quand on considère la nature des unités A et B puisqu'on retrouve très régulièrement des oppositions sémantiques classiques : *bons/mauvais, cause/conséquence, nuit/jour, l'un/l'autre, ennemis/amis...*

Pour conclure sur cette construction cumulative, on peut a minima établir une chronologie entre deux indices de figement ou de grammaticalisation. Le premier concerne une autonomisation par rapport à la rection du verbe, qui est présente dès le 16^e siècle, en co-occurrence avec la lecture comparative. Le second, plus tardif, correspond à une spécialisation dans la lecture proprement cumulative avec *aussi bien* en position initiale, alors que la forme continue *aussi bien que* privilégie une lecture comparative.

Nos résultats sur le nombre d'occurrences associées à *(au)tant A que B* ou *A (au)tant que B* semblent plus difficiles à interpréter. La principale difficulté tient dans notre choix initial de regrouper *tant* et *autant*, alors que ces deux unités font finalement apparaître des résultats différents sur la période considéré par rapport à la lecture cumulative. D'une part, les quelques cas de *autant SN que SN* (6 occurrences) en initiale de phrase correspondent finalement tous à des enchaînements par rapport à la phrase précédente, et non de réels contextes initiaux, autrement dit des cas qui s'analysent comme des cas de lecture comparative avec l'adverbe *autant* régi par le prédicat qui précède :

(39) *Il continua de regarder. Autant ce spectacle qu'un autre. (1832)*

Les autres cas de *autant A que B*, hors initiale de phrase, sont tous analysables comme des constructions comparatives dans le sens où l'adverbe semble régi par le verbe qui précède linéairement.

³⁵ Un autre facteur a sans doute également joué un rôle : l'évolution des genres textuels présents dans Frantext d'un siècle à l'autre. En effet, l'usage de *et...et* étant également associé à des contraintes de style (contraintes de versification), l'évolution dans les genres textuels considérés doit nécessairement avoir des conséquences sur les occurrences de cette construction.

³⁶ A noter que cette recherche ne permet pas de cibler uniquement des cas de contraste entre comparatifs (*J'avois un bras aussi bien qu'une langue – 1625*), et inclut également des contrastes entre comparé et comparant (*Le Diable y a sa part aussi bien que Dieu – 1623*).

D'autre part, la construction *tant SN que SN* (8 occurrences) dans un sens cumulatif en initiale de phrase est, quant à elle, bien présente encore au 16^e et 17^e siècles comme en (40), mais disparaît presque totalement par la suite, sans doute au profit d'un des autres tours cumulatifs.

(40) *Tant les filles que les jeunes hommes sont des esprits de naphthe.* (1625)

La construction *non seulement SN mais SN* fait, quant à elle, apparaître un usage très fréquent à travers toute la période considérée, surtout si on prend en compte le fait que cette expression est nettement moins polyvalente que les constructions à base comparative. Ce résultat n'est pas surprenant, étant donné qu'elle était déjà présente en latin sous la forme *non solum...sed etiam*.

Enfin, de façon plus transversale, la consultation des résultats confirme l'intérêt de développer une étude détaillée sur les contraintes d'accord associé au cumul, ainsi que sur le caractère parenthétique ou non de la construction. Les exemples varient en effet entre accord singulier et pluriel :

(41) a) *Non seulement la faim, mais aussi la soif se **fit** cruellement sentir...* (1868)

b) *Le petit bourgeois aussi bien que le peuple, se **place** où il peut.* (1874)

c) *Cette maxime, aussi bien que l'épigramme de Bernoulli, ne **doivent** être admises qu'avec des restrictions.* (1851)

d) *Tant la comptabilité synthétique que la critique des calculs économiques individuels **met** à nu les limites de nos conceptualisations...* (1960)

Cette variabilité d'accord semble par ailleurs liée à la dimension parenthétique, puisqu'on peut remarquer une forte variabilité quant à l'usage de la virgule dans ces constructions, permettant éventuellement d'exprimer ce caractère parenthétique.

3. CONCLUSION

Notre étude a permis de mieux cerner les constructions corrélatives cumulatives, en nous intéressant non seulement aux enjeux théoriques que posent ces constructions en syntaxe et en grammaire, mais également à leur évolution dans la grammaire du français, du moyen français au français moderne.

En ce qui concerne la partie théorique, nous avons ainsi fait apparaître une certaine homogénéité des constructions qui permet d'envisager une forme grammaticale commune sous-jacente, et ceci malgré l'opposition formelle subordination-coordination qui devient alors secondaire. Les principaux points communs sont le parallélisme dans le contraste, les contraintes d'accord associés au cumul, et la restriction à la lecture booléenne

La deuxième partie de notre étude a également permis une comparaison de ces différentes constructions, selon deux niveaux : la question de l'évolution de certaines de ces constructions sur la période considérée, d'une part, et la compétition éventuelle entre ces différentes constructions cumulatives, d'autre part. Sur le premier, on peut notamment dissocier deux points dans l'évolution de la construction *aussi bien...que* : autonomisation par rapport à la réaction du verbe, sous la forme d'une unité continue (*aussi bien que*), suivie d'une montée progressive de l'adverbe qui se spécialise pour la lecture cumulative. Sur le second, il est clair que la baisse des occurrences de *et...et* est corrélée à l'émergence de formes nouvelles permettant des nuances sémantiques plus fines, aboutissant alors à une lecture plus marquée (avec marquage intensif) de *et...et*.

Pour conclure, nous soulignons que l'étude sur Frantext reste exploratoire, et qu'il conviendrait par exemple de l'étendre à d'autres faits, ou d'inclure d'autres variables, par exemple en s'intéressant à ces mêmes structures pour corréler des Syntagmes Adjectivaux.

4. BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, Suzanne (1982) *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français moderne*, Thèse de doctorat, Villeneuve d'Ascq, Atelier de reproduction des thèses de l'Université Lille 3.
Antoine, Gérald (1958-1962) *La Coordination en français*, Paris, d'Artrey [édition 1996, Caen Minard]

- Auer, Peter (2002) « Projection in interaction and projection in grammar », dans *InList33*, Université de Bayreuth.
- Badiou-Monferran, Claire (2000) *Les conjonctions de coordination, ou « l'art de lier ses pensées » chez La Bruyère*. Paris : Champion.
- Badiou-Monferran, Claire (2002) « Coordonner : (qu') est-ce (qu') ajouter? », dans J. Authier et M.-C. Lala (éd.) *Figures d'ajout – phrase, texte, écriture*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 97-110.
- Badiou-Monferran, Claire (2004) « Négation et coordination en français classique : le morphème *ni* dans tous ses états », *Langue française* 143 : pp.69-92.
- Bhatt, Rajesh, & Pancheva, Roumyana (2004) « Late merge of degree clauses », *Linguistic Inquiry* 34(3): pp.1-45.
- Bally, Charles (1944) *Linguistique générale et linguistique française*, Genève, 2^e édition.
- Bordas, Eric (2006) « La polysyndète, fait de style philosophique dans *Louis Lambert* ? », dans *L'année Balzacienne* n°7, pp.67-81.
- Bouchard, Denis (2013) *The Nature and Origin of Language*, Oxford University Press.
- Cann, Ronnie, Kempson, Ruth & Marten, Lutz (2005) *The Dynamics of Language, An Introduction*. Amsterdam: Elsevier Academic Press.
- Combettes, Bernard (2013) « Aspects diachroniques du phénomène de figement », *Pratiques (Linguistique, littérature, didactique)*, pp.159-160.
- Corminboeuf, Gilles (2013) « Corrélation et rection », dans *La corrélation : aspects syntaxiques et sémantiques*, collection *Recherches et rencontres*, vol. 32, Genève : Droz.
- De Vries, Mark (2005) « Coordination and Syntactic Hierarchy », *Studia Linguistica* 59, pp.83-105.
- GGHF (2020) *Grande Grammaire Historique du Français*, de Gruyter.
- Guilliot, Nicolas (2019) *Structuration de la phrase: enjeux syntaxiques, sémantiques, prosodiques, et cognitifs*, mémoire inédit d'HDR, Université de Nantes
- Guilliot, Nicolas (à paraître) *Enjeux théoriques en syntaxe : interfaces, cognition, et linéarité – Coordination et partage syntaxique*, collection *Rivages Linguistiques*, Presses Universitaires de Rennes.
- Heim, Irene & Kratzer, Angelika (1998) *Semantics in Generative Grammar*, Balckwell, Oxford.
- Jacobson, Pauline (2014) *Compositional semantics: an introduction to syntax/semantics interface*, Oxford University Press, Oxford.
- Johannessen, Janne Bondi (2003) « The syntax of correlative adverbs », *Lingua* 115, pp.419-443.
- Lechner, Winfried (2001) « Reduced and Phrasal Comparatives », *Natural Language and Linguistic Theory* 19.4: pp.683-735.
- Mouret, François (2007) *Grammaire des constructions coordonnées: coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain*, thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Mouret, François (2013) « Sur la notion de corrélateur », dans *La corrélation : aspects syntaxiques et sémantiques*, collection *Recherches et rencontres*, vol. 32, Genève : Droz.
- Muller, Claude (1996) *La Subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, Armand Colin.
- Muller, Claude (2013) « Corrélation et complémentation dans les comparatives du français dans une perspective typologique », dans *La corrélation : aspects syntaxiques et sémantiques*, collection *Recherches et rencontres*, vol. 32, Genève : Droz.
- Nølke, Henning (1994) « Les lectures de *ne...pas* : éléments d'une explication modulaire », *Linx, hors-série* n°5, pp.223-234.
- Roig, Audrey (2015) *La corrélation en français : étude morphosyntaxique*, Paris : Classiques Garnier.
- Tesnière, Lucien (1959) *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Kinksieck.
- Wilder, Chris (1999) « Right-node raising and the LCA », dans Sonya Bird, Andrew Carnie, Jason D. Haugen et Peter Norquest, editeurs : *Proceedings of WCCFL 18*. Cascadilla Press.